

## FICHE-COURS de la section « AIDE-SOIGNANT(E) »

Des textes qui régissent cette fiche-cours sont :

- le décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de Promotion Sociale,
- l'arrêté du Gouvernement de la Communauté Française du 02/09/2015,
- le Règlement Général des Etudes,
- le Règlement d'Ordre Intérieur de l'école,
- le Dossier Pédagogique concernant cette unité de formation.

Ils sont accessibles sur le site de l'établissement [www.iepscf-tournai.be](http://www.iepscf-tournai.be) et sur celui d'un professeur de la section ([www.lereservoir.eu](http://www.lereservoir.eu)).

Par votre inscription à cette UF, vous reconnaissez avoir été informé de ces éléments.

Unité d'Enseignement (UE)	<b>UE 3 - CONNAISSANCES PRÉALABLES AU STAGE D'OBSERVATION</b>		
Code de l'UE	816002U21D1	Déterminante <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	
Activité d'Enseignement	<b>DÉONTOLOGIE APPLIQUÉE</b>		
Nombre de périodes	18 P.	Autonomie	
Chargé de cours	Yanick Père		
Finalités particulières	Cette unité de formation vise, en référence aux réglementations en vigueur régissant les métiers de l'aide et des soins aux personnes à développer les connaissances de base des métiers de l'aide familial et de l'aide-soignant nécessaires au stage d'observation.		
Capacités préalables requises	Exprimer en quoi ses atouts et ses limites sont compatibles avec les exigences des formations aux métiers de l'aide et des soins aux personnes. Ou ATTESTATION DE REUSSITE UE 1		
Programme	A partir d'exemples concrets au domicile et en institution, l'étudiant(e) sera capable de décrire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les rôles et les fonctions des intervenants de l'aide et soins aux personnes au sein de leur équipe professionnelle et en tenant compte des secteurs d'activité ;</li> <li>- les objectifs et les réalités des institutions et services dans lesquels ces intervenants sont amenés à travailler ;</li> <li>- les notions de respect des personnes et du secret professionnel.</li> </ul>		
Contenu-matière Yanick Père	Chapitre I : Qu'est-ce que la déontologie ? Chapitre II : Le respect Chapitre III : Le secret professionnel Chapitre IV : le statut de stagiaire Chapitre V : Les fonctions des professionnels de l'aide et des soins aux personnes Chapitre VI : L'aide familiale à domicile Chapitre VII : L'aide-soignant en collectivités		
Organisation Yanick Père	Les étudiants disposent d'un support cours contenant théorie et exercices.		
Bibliographie complémentaire	Aide familiales, secret professionnel, devoir de discrétion – Rombeaux Jean-Marc. L'aide familiale statut officiel en Wallonie – Edition ASSAF Le secret professionnel partagé – AWIPH « En marche », divers articles du journal des mutualités chrétiennes		

	Accompagnement des personnes âgées avec l'approche centré sur la personne – Marlis Pörtner.
Acquis d'apprentissage	Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, au départ de situations proposées et avalisées par le conseil des études, d'utiliser une grille d'observation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- en définissant différents items qui la constituent ;</li> <li>- en l'appliquant à au moins une des situations proposées.</li> </ul>
Degré de maîtrise	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la précision des définitions,</li> <li>- la finesse apportée à l'observation.</li> </ul>
Présence aux cours	Pour participer à l'évaluation, l'étudiant doit satisfaire à la condition d'assiduité. Dans la section AS, vous ne pouvez être absent plus de deux dixièmes (20%). Il vous donc être présent à au moins 15 périodes pour pouvoir présenter l'évaluation finale.
Remédiation	Formation optionnelle : ESS (prendre contact avec le secrétariat)
Modalités d'évaluation Yanick Père	
Grille critériée Yanick Père	En page suivante

**UE 3 Gpe A et E CONNAISSANCES PREALABLES AU STAGE D'OBSERVATION DES METIERS DE L'AIDE ET DES SOIN**

Nom et prénom du(des) chargé(s) de cours :		
PÈRE-Yanick	Déontologie appliquée	18 périodes

Nom et prénom de l'étudiant :

	EVAL 1	Si A 1X = 50%* NA < 50%*
--	--------	-----------------------------

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable pour le cours de déontologie**

départ de situations proposées et avalisées par le conseil des études, d'utiliser une grille d'observation

♦ en définissant différents items qui la constituent ;	A/NA	Si A 1X = 50%* NA < 50%*
1.1 Définir les principaux principes de déontologie en rapport avec le métier de l'aide et des soins à la personne		
1.2 Définir le secret professionnel et les exceptions au secret professionnel		
1.3. Connaître les conditions pour partager le secret		
1.4 Connaître et expliquer les qualités attendues chez un soignant		
1.5 Comprendre le fonctionnement d'un service d'aide familiale à domicile		
♦ en l'appliquant à au moins une des situations proposées.	A/NA	Si A 1X = 50%* NA < 50%*
2.1. Pouvoir identifier les rôles spécifiques à la profession		
2.2. Pouvoir identifier les qualités morales attendues chez le soignant dans des situations types		
2.3. Pouvoir se positionner face à des situations non conformes aux principes de déontologie		

**\* Motivations d'ajournement ou de refus à rédiger en référence aux critères non atteints**